

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$4.00 \$3.00 \$1.00

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOOS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 AOUT 1899.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC.

DEPECHEES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE

Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

PROCÈS DREYFUS.

Réapparition de Me Labori.

OVATION.

Nombreuses dépositions

Me Labori prend à partie le général Mercier et le lieutenant-colonel Bertin.

Rennes, 22 août.—Me Labori, conseil de la défense, assistait à la séance de ce matin, qui était le 2e jour de la 3e semaine du procès Dreyfus.

L'après-midi a commencé à 6 h. 30 du matin.

L'arrivée de Me Labori au lycée a été accueillie par des acclamations enthousiastes.

Quelques personnes tendirent leurs mains à travers les portières.

Pendant Deux Jours Seulement!

Partez- Vous?

Les occasions de voyager à bon marché sont maintenant fréquentes.

MALLES

Mercredi Matin

MALLES VALISES

CASQUES POUR COSTUMES.

TELESCOPIES

Louisiana Trunk Mfg. Co.

et les autres ouvertures de la voiture pour pouvoir serrer la main de l'avocat.

Quand il est descendu, il a été entouré de centaines d'individus qui lui serrèrent la main.

A toutes les questions, il répondait en souriant: "Je vais bien, mes amis, merci, merci!"

Quand maître Labori, accompagné de Mme Labori et d'un médecin est entré dans la salle, toute l'assemblée l'a acclamé et l'on a entendu les battements de mains des assistants jusque dans la rue.

Les larmes coulaient des yeux du blessé; il était profondément ému de l'accueil enthousiaste qui lui était fait.

Parmi ceux qui ont félicité Me Labori, se trouvait le général Billot, qui lui demanda anxieusement des nouvelles de sa santé.

L'avocat paraissait se bien porter, surtout quand on se rappelle l'attendant dit il a été l'objet. Il marchait vite; mais la main appuyée sur le côté, pour préserver sa blessure de toute atteinte.

Il a été conduit à un fauteuil à bras, garni de coussins, qui remplaçait la chaise en rotin ordinaire.

Mme Labori, qui est entrée, précédant son mari, a été accueillie également de félicitations, auxquelles elle répondait en souriant.

Après avoir serré les mains des généraux Billot et Mercier qui le félicitaient de son réapparition dans le procès, l'avocat les a remerciés d'être venus demander de ses nouvelles, pendant qu'il était au lit.

Dreyfus est entré un peu après dans la salle; après avoir salué les juges, il se tourna vers Me Labori, lui prit les mains, qu'il pressa chaleureusement, en le remerciant de ses bons offices; puis il alla s'asseoir à sa place habituelle, devant la table du conseil.

Le colonel Jouanast a lu alors une lettre de félicitations, à laquelle l'avocat a répondu d'un ton attendri.

Il était profondément affecté; mais la voix était claire, bien que moins forte qu'avant la tentative d'assassinat. Toute la salle était profondément émue.

La réponse de Me Labori au président fut la considérablement fatigué; il a repris son siège. Mme Réjane, la célèbre actrice, assistait à la séance; elle avait fait le voyage de Rennes tout exprès pour assister au procès et au retour de Me Labori. C'est une des personnes qui ont le plus applaudi l'entrée de ce dernier.

Me Labori prend à partie le général Mercier et le lieutenant-colonel Bertin.

Le premier témoin appelé est M. Grenier, ancien président de Bellefort. Sa déposition a été favorable à Dreyfus, et extrêmement hostile à Esterhazy.

Pendant ce témoignage, maître Labori demande au major Rollin, du département des renseignements comment un certain document d'une date postérieure au ministère du Gén. Mercier s'est trouvé en la possession de ce ministre.

M. Rollin répond que les explications ne rentrent pas dans ses fonctions; mais le Conseil insiste et demande qui doit donner ces explications.

Enfin, Me Labori demande au colonel de requérir le général Mercier de s'expliquer à ce sujet.

Le général se lève et refuse de répondre.

L'avocat insiste. Mercier refuse de répondre et il est soutenu dans son refus par le major Carrière, commissaire du gouvernement, lequel déclare que, dans l'intérêt du pays, cette explication ne peut être donnée.

Me Labori déclare à haute voix, qu'il se réserve le droit d'employer tous les moyens nécessaires pour obtenir directement le renseignement.

Un autre point est soulevé par Dreyfus, dans sa réponse au major Rollin.

Ce dernier avait dit que tous les papiers du prisonnier avaient été saisis, quand on avait fait des recherches dans sa chambre, en 1894, et le colonel avait dit de son côté, que certains papiers, tirés de l'École de guerre n'avaient pu être retrouvés. A quoi le prisonnier avait répliqué: "Pas en 1894, mon colonel!"

Cet incident produit quelque sensation, attendu que l'on ne pouvait expliquer le fait qu'on disait que les pages avaient été déchirées, au Bureau de la guerre.

On pourrait interpréter ce fait à son détriment, en insinuant qu'il avait communiqué les pages qui manquaient à des agents étrangers.

L'ancien secrétaire du Bureau de la guerre, M. Ferret témoigne ensuite.

Il déclare qu'il a vu Dreyfus fouillant dans les papiers d'autres officiers, pendant leur absence.

Le prisonnier répond avec animation que les déclarations de Ferret sont le fruit de machinations de l'ancien ministre de la guerre, ce qui cause une vive sensation.

Puis, d'un ton plus calme, le prisonnier donne des explications sur les inconvénients que l'on trouve à faire pénétrer un civil tel que Ferret dans les bureaux de l'état-major général.

Le général Goussier cite deux lettres qui ont été prises sur des civils qui tous deux avaient obtenu admission dans les bureaux.

M. Demange ajoute: Si l'entrée est permise si aisément dans les bureaux, pourquoi les papiers dont on rapproche à Dreyfus de s'être emparés frauduleusement n'auraient-ils pas été tout aussi bien enlevés par d'autres que par lui.

DEPOSITION BERTIN. Manifestation en l'honneur de Me Labori.

Discours de Me Labori.

Le témoin suivant est le lieutenant colonel Bertin qui était à la tête du Bureau de Dreyfus, en 1894.

Il semble être le plus violent ennemi de Dreyfus. Il a évidemment appris son témoignage par cœur; il le déclame d'un ton emphatique qui sonne mal aux oreilles de l'auditoire.

Il déclare qu'à ses yeux Dreyfus est évidemment coupable. Il cite à l'appui de ses déclarations les déclarations de M. Bertillon, et la présentation par lui des déclarations Esterhazy. Tout cela fait sourire l'auditoire.

Voici les détails sur le commencement de la séance: Le président de la cour, le Col. Jouanast, en prenant son siège, se retourne vers Me Labori et au milieu d'un profond silence, il lit l'adresse suivante: "Permettez-moi, Me Labori, de vous exprimer les sentiments unanimes de la cour martiale à propos de l'odieuse tentative dont vous avez fait être la victime.

Cet acte que l'on ne peut qualifier de crime partant et spécialement parmi les membres de la cour martiale, la plus vive indignation. (Applaudissements.)

Nous sommes heureux de constater qu'il n'a pas eu pour vous de graves conséquences et que, grâce aux soins dévoués des hommes de talent qui vous ont soigné, vous pouvez reprendre l'exercice de vos fonctions. (Applaudissements.)

Malgré les sages conseils du président qui le prie de ne pas se fatiguer, Me Labori répond.

Cette tentative a été pour moi d'autant plus douloureuse, qu'elle m'a réduit à l'impuissance, au moment même où je commençais à voir se réaliser le beau rêve que je caressais, depuis plusieurs années, de pouvoir plaider cette affaire dans toute son étendue, devant un tribunal de soldats. C'était là mon aspiration.

Tout cela vous explique mon émotion et ma colère passée, autant que ma joie d'aujourd'hui.

Je désire remercier tous mes amis, tous mes ennemis et toute la population d'indifférents qui m'ont honoré de leur sympathie. J'y suis profondément sensible. Je vous remercie, vous, M. le Président et les membres de la cour martiale, ainsi que tous les hommes éminents que je n'aurais pas eu l'honneur de connaître, dans les longues luttes qu'il nous a fallu soutenir et au milieu desquelles j'ai pu recueillir les sympathies de tous, adversaires comme amis. Je vous remercie, amis et collègues, ainsi que les excellents correspondants qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, sans me donner leur adresse. Ces témoignages venant de toutes les classes de la société, même des plus humbles demeures, m'ont d'autant plus touché qu'ils étaient sincères.

Je reprends ma place de vant la cour, plutôt pour écouter que pour parler. Si je suis moins actif, je n'en apporterai pas moins dans mon ministère la conscience des devoirs que j'ai à remplir. C'est une lourde tâche que nous entreprenons. Vous êtes les arbitres; nous sommes les auxiliaires.

Mais tous nous nous entraiderons car, tous, nous aurons le sentiment du devoir accompli.

Continuons les procédures à travers toutes les vicissitudes ou nous sommes appelés à passer.

Grâce à ces enquêtes, aussi complètes que sincères, nous arriverons à la découverte de la vérité pleine et entière, à l'application d'une complète justice qui ramènera la paix parmi nous.

En conclusion, maître Labori a déclaré que l'on avait le droit d'espérer que toutes les protestations et les récriminations devenaient inadmissibles en face de l'œuvre heureuse de la justice et qu'il ne faut jamais oublier que l'erreur a encore une plus large part dans les fautes de l'humanité que la déloyauté.

Ce discours, où se manifestait la fatigue autant que l'émotion, a été suivi de longs battements de mains.

M. Grenier, ancien préfet de Bellefort, déclare que Esterhazy est un personnage irresponsable. Il a été officier d'ordonnance du père du témoin qui appréciait beaucoup sa fidélité et son dévouement; mais dès lors, c'était déjà un esprit irrité; il se plaignait constamment des déceptions qu'il éprouvait; il se plaignait sans cesse des injustices du sort; il menait la vie à grandes guides, sans en avoir les moyens; il avait dissipé plusieurs héritages.

Le témoin introduit Esterhazy à M. Jules Roche, rapporteur du budget du ministère de la guerre, qui avait besoin d'un officier bien élevé, intelligent, capable d'expliquer les termes et les opérations militaires.

Aucun autre, suivant M. Grenier, n'était plus apte que Esterhazy à remplir ces fonctions; il parlait toutes les langues européennes; il était au fait de la science militaire; il connaissait toute l'histoire générale et militaire de l'Europe.

La requête d'Esterhazy, le témoin a fait plusieurs démarches pour obtenir son introduction au ministère de la guerre, ce que Esterhazy considérait comme indispensable, afin de pouvoir passer lieutenant colonel.

A cette époque, Esterhazy attribuait la résistance qu'il éprouvait à plusieurs prisonniers, y compris le lieutenant-colonel Henry. Quand le témoin essaya de le rassurer sur ce point, Esterhazy s'écria: "C'est la dernière chose que j'attendrais de Henry!"

Le colonel Jouanast au témoin: Esterhazy vous a-t-il dit qu'il croyait à l'innocence de Dreyfus? Le témoin ne peut répondre nettement à cette question. Ses souvenirs, dit-il, ne sont pas assez exacts; il ne peut rien jurer sur ce sujet.

Le lieutenant-colonel Rollin, du service des renseignements, est appelé. Il décrit l'espion Lajoux, employé par le service, comme un mauvais espion dont il a été nécessaire de se débarrasser.

Me Labori demande au témoin où il a appris que Lajoux

EXCURSIONS A PRIX REDUITS.

Table listing excursion prices: A CHICAGO ET RETOUR \$12.00, A CINCINNATI ET RETOUR \$11.30, A ST-LOUIS ET RETOUR \$10.00, A LOUISVILLE ET RETOUR \$10.00.

PAR LA VOIE DE

L'ILLINOIS CENTRAL

SAMEDI 26 AOUT 1899.

RETOUR LIMITE A QUINZE JOURS.

Cette Excursion aura lieu sur les fameux trains LIMITED et FAST MAIL de l'Illinois Central

Bureau pour la Vente des Billets au coin des rues St-Charles et Common.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R. EXCURSION D'ÉTÉ.

Table listing excursion prices: LOUISVILLE \$10.00, ST-LOUIS \$10.00, CINCINNATI \$11.30, CHICAGO \$12.00.

BILLETS EN VENTE POUR TOUTS LES TRAINS. Le 26 Août seulement.

Gare, au pied de la rue du Canal. — Bureau de la vente des Billets en ville, 205 rue St-Charles.

JOHN KILKENY, D. P. A.

EXCURSION ANNUELLE A BON MARCHÉ. LE 26 AOUT 1899.

St-Louis \$10. Chicago \$12.

SOLIDES, LARGES CHAIRS VESTIBULES ET TRANSFERS PULLMAN. SOUVENIRS, ENCAIGNEMENT. BUREAU POUR LA VENTE DES BILLETS.

POPULAR EXCURSION AUGUST 26, 1899, to Cincinnati and return, - \$11.00. Louisville and return, - 10.00. St. Louis and return, - 10.00. Chicago, Ill., and return, 12.00.

Through Coaches and Pullman Sleepers. Train leaves at 8:35 a. m. and 7:30 p. m. Tickets and Sleeping Car Berths and full details Ticket Office, St. Charles Hotel.

avait offert de faire de révélation au sujet de l'affaire Dreyfus.

Le témoin répond que Lajoux a écrit au ministre de la guerre, en demandant de l'aide et en faisant allusion à l'affaire Dreyfus.

Le greffier de la cour donne lecture d'une lettre dans laquelle Lajoux, après avoir rappelé ses services, dit qu'à la suite des exactions de Henry l'espion Cuers est devenu un ennemi au lieu d'un allié.

Il relate aussi une conversation avec Cuers, dans laquelle celui-ci a déclaré qu'on n'avait jamais entendu parler de Dreyfus au quartier-général de l'armée à Berlin; qu'à la nouvelle de l'arrestation de Dreyfus le général comte Von Waldersee avait mandé à Berlin tous les attachés militaires allemands en Europe, et qu'ils avaient unanimement déclaré qu'aucun d'eux n'avait eu de re-

Phonographes d'Edison, Nouveaux Procédés d'Enregistrement ET FOURNITURES.

NATIONAL AUTOMATIC FIRE ALARM CO. OF LA.

Edison Building, 614 Gravier

l'ère prudent de sa réponse et il lui a ajouté qu'il n'avait jamais entendu parler de Dreyfus.

Dans sa lettre Lajoux se plaint de son abandon par l'état-major général et les officiers du ministère de la guerre. Il parle des promesses du colonel Sandherr et de Henry, qui lui avaient donné créance pour la plus grande partie du succès de leurs travaux au bureau des renseignements.

Après la lecture de cette lettre Me Labori pose la question suivante: Le lieutenant-colonel Rollin peut-il expliquer comment il se fait qu'un homme considéré comme un fourbe et une brebis galeuse reçoive maintenant une pension de 200 francs par mois?

Le témoin répond: C'est sans aucun doute en récompense de services antérieurs. (Rires.)

Alors Me Labori demande si le témoin assure la responsabilité du rapport du 30 novembre 1897, qui a été attribué à un attaché militaire étranger.

Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, proteste contre cette question, en disant qu'elle a trait à des affaires d'état et qu'on ne peut y répondre qu'à huis clos.

Me Labori fait remarquer qu'il n'a nommé personne, et le lieutenant Rollin dit qu'il n'a aucune information au sujet du document en question.

A ce point, Me Labori appelle l'attention du témoin sur le caractère

Salon de Lunch et de Cigares de LAIT. NORMANDE.

At the top of the page, there is a small advertisement for a restaurant or cafe, mentioning 'Lait' and 'Normande'.